

## **CARTE VIP CAMI – CONDITIONS GENERALES**

### **Article I. Généralités**

Les présentes conditions générales déterminent les conditions d'attribution et d'utilisation de la carte VIP, accordée par la SA CAMI dont le siège social est établi à 1060 Saint-Gilles, Chaussée de Charleroi 215-217, inscrite à la BCE sous le n° 0424.607.503, tel : +32(0)2.538.01.52, fax : +32(0)2.538.62.38, e-mail : [info@cami.be](mailto:info@cami.be), ci-après dénommée « CAMI ».

Les magasins CAMI participant au programme de cartes VIP sont :

- CAMI Bruxelles (Central Office), chaussée de Charleroi 215-217 – 1060 Bruxelles.
- CAMI Stockel, Place Dumon 19-21 – 1150 Bruxelles.
- CAMI Ixelles, Avenue de l'Université 36 – 1050 Ixelles.
- CAMI Liège, Place Saint Lambert 84 – 4000 Liège.

Les présentes conditions générales sont d'application à partir du 10 septembre 2015 et sont disponibles sur le site internet de CAMI : [www.cami.be](http://www.cami.be).

### **Article II. Attribution de la carte**

Pour être titulaire d'une carte VIP, il faut être âgé de 18 ans au moins et résider en Belgique.

La carte est accordée par CAMI :

- soit sur base d'un chiffre d'affaires de minimum 10.000 € que le titulaire a réalisé dans les magasins CAMI au cours de l'année écoulée et qu'il continuera de réaliser chaque année. Cette disposition n'est pas applicable aux consommateurs.
- soit moyennant le paiement d'une redevance de 150 €.

La carte est personnelle, nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou transmise à un tiers. Une copie de la carte d'identité de la personne physique sera exigée.

S'agissant d'un titulaire, personne morale, le nom de la personne physique la représentant doit obligatoirement figurer sur la carte VIP. Seule cette personne peut profiter des avantages prévus par la carte et uniquement pour le compte de la personne morale, qu'elle représente. Une copie des statuts de la société et une copie de la carte d'identité de la personne physique seront exigées.

Le personnel et les revendeurs de CAMI ne peuvent être titulaires d'une carte VIP.

### **Article III. Durée**

La carte VIP est valide pendant un an, le titulaire et CAMI pouvant y renoncer anticipativement ainsi que précisé à l'article VII des présentes conditions générales.

La carte expirera de plein droit un an après sa date d'émission.

### **Article IV. Avantages**

À l'achat dans un magasin CAMI d'un ordinateur, d'une tablette tactile ou d'un téléphone de marque Apple et sur présentation de la carte, les titulaires de la carte VIP bénéficient simultanément d'une remise de 10% sur les accessoires de leur choix proposés en magasin au moment de la vente et de 7% uniquement sur les accessoires Apple, sur base du prix de vente en magasin, hors remise et hors promotion. Cette remise est uniquement valable pour un paiement au grand comptant.

Les accessoires sont : baffles (enceintes audio), casques audio, housses, software en magasin (et non en ligne), câbles, cartouches, balances, tensiomètres, claviers, souris, disques dur, CD, DVD, papier blanc A4, tablettes graphiques (pas les iPad), WACOM, écrans ordinateurs non Apple.

Cette liste est limitative, même si CAMI se réserve le droit de la compléter selon les articles disponibles en stock.

Sont exclus : les articles en promotion, la téléphonie mobile, les cartes iTunes, les

chèques cadeaux et les prestations de service.

Une remise de 10% est accordée sur un ordinateur de marque Apple, 5 % sur un iPad ou iPod et 2,5 % sur un iPhone. Chaque remise n'est valable qu'une fois par an.

La carte VIP confère également à son titulaire une priorité au service technique ainsi qu'une réduction de 10% sur la réparation.

Les remises prévues par la carte ne peuvent nullement prendre la forme d'un bon d'achat ou être différée. La carte n'est pas un moyen de paiement.

Les remises ne sont par ailleurs pas cumulables avec d'autres remises (école, professeur, étudiant, etc.).

La carte VIP confère à son titulaire d'autres avantages, comme des invitations à des événements promotionnels organisés par CAMI.

#### **Article V. Protection des données personnelles**

Les données personnelles fournies par les titulaires d'une carte VIP sont collectées et utilisées par CAMI conformément au prescrit de la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

À moins qu'il ne s'y oppose expressément, le titulaire d'une carte accepte que CAMI utilise les données personnelles en sa possession à des fins professionnelles, c'est-à-dire pour la gestion de la clientèle, la communication d'informations sur les activités de CAMI et l'envoi d'offres promotionnelles et d'invitations à des événements qu'elle organise. À cette fin, le titulaire pourra être contacté par courrier et/ou par e-mail.

CAMI s'engage à ne pas partager les données personnelles du titulaire d'une carte VIP avec des tiers.

Le titulaire de la carte garantit la véracité des informations fournies à CAMI et sera seul responsable en cas d'inexactitude.

Le titulaire peut vérifier ses données personnelles à tout moment et en demander la rectification si elles sont incorrectes. CAMI devra d'ailleurs être avertie de tout changement d'adresse ou de nom du titulaire soit par courrier envoyé au siège social de CAMI, soit par déclaration écrite à l'accueil du magasin CAMI le plus proche.

Toute opposition à l'utilisation des données personnelles ou demande d'accès/de rectification de ces dernières devra être faite conformément aux articles 32 et suivants de l'arrêté royal du 13 février 2001 portant exécution de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel. CAMI y répondra dans le mois qui suit la demande.

Les personnes de contact et responsables pour l'utilisation des données personnelles sont : pour Bruxelles Monsieur Frédéric Willegems ou Madame Tania Halfon, 1060 Saint-Gilles, Chaussée de Charleroi 215-217 (e-mail : [frederic@cami.be](mailto:frederic@cami.be), [tania@cami.be](mailto:tania@cami.be) ). Pour Liège Monsieur Vincent Raskin, 4000 Liège, place Saint Lambert 84 (e-mail : [vincent@cami.be](mailto:vincent@cami.be) ).

#### **Article VI. Perte ou vol de la carte**

En cas de perte, vol ou détérioration de la carte VIP, le titulaire s'engage à en informer CAMI par écrit et sans délai soit à l'adresse de son siège social, soit à celle du magasin dans lequel la carte a été émise.

Dès réception de cette lettre, CAMI annulera la précédente carte et la remplacera par une nouvelle.

À défaut de notification sans délai, CAMI ne pourra être tenue responsable d'un quelconque préjudice qui pourrait en résulter.

#### **Article VII. Résiliation**

À tout moment, sans motivation et sans préavis, le titulaire d'une carte VIP peut demander que celle-ci soit annulée. Cette demande devra être faite par courrier recommandé, daté et signé à l'adresse du

siège social de CAMI ou par e-mail. Dès réception de cette lettre, il sera définitivement mis fin au bénéfice des avantages de ladite carte, qui ne pourra plus être utilisée.

CAMI se réserve le droit d'annuler la carte VIP sans devoir fournir de justification. Le titulaire de la carte en sera averti par e-mail ou par courrier notifié à sa dernière adresse connue. Pour les titulaires ayant payé une redevance, un remboursement au prorata des mois restants sera effectué.

En cas d'utilisation frauduleuse ou abusive de la carte, l'annulation par CAMI sera immédiate.

S'agissant des titulaires ayant payé une redevance, aucun remboursement de cette dernière ne sera effectué suite à une résiliation volontaire du titulaire ou à une annulation de la carte par CAMI due à une utilisation frauduleuse ou abusive de la carte.

#### **Article VIII. Responsabilité**

Le titulaire de la carte VIP est responsable de tout manquement aux présentes conditions générales et de toute utilisation frauduleuse ou abusive de la carte.

CAMI ne sera responsable que de son dol, de sa faute lourde ou de celle de ses préposés/mandataires, ou, sauf cas de force majeure, du fait de toute inexécution d'une obligation consistant en une des prestations principales du contrat.

#### **Article IX. Modifications**

CAMI se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment. Toute modification sera publiée sur le site internet de CAMI et sera en vigueur dès sa publication.

Le titulaire est tenu de vérifier régulièrement sur le site internet de CAMI, toute modification des présentes conditions générales étant réputée acceptée un mois après sa publication.

#### **Article X. Nullité**

Toute clause des présentes conditions générales qui serait nulle n'entraîne pas la nullité de l'ensemble des conditions générales.

#### **Article XI. Compétence et droit applicable**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit belge.

Tout différend en résultant sera de la compétence exclusive des cours et tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles. Toutefois, s'agissant des consommateurs, le juge compétent sera celui désigné sur base de l'article 624, 1°, 2° et 4° du Code judiciaire.

J'accepte l'ensemble des présentes conditions générales.

J'accepte l'utilisation de mes données à caractère personnel conformément à l'article V.

Le titulaire (nom, prénom et, le cas échéant, nom de l'entreprise en toutes lettres),

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »